



Reneaud Cantin, C.A.
Représentant en épargne collective*

Pascale Cantin, Pl. Fin.
Représentante en épargne collective*
Planificateur financier
Conseillère en sécurité financière



CHRONIQUE FINANCIÈRE

JE M'IMPLIQUE DANS MA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Selon plusieurs études, nombreux sont les gens à l'approche de la retraite qui n'ont aucun plan pour la retraite. Pourtant, nous sommes les seuls responsables de notre planification de retraite et de nos projets.

Une retraite, comme tous les autres projets financiers de notre vie, doit se planifier le plus tôt possible au début de notre vie active. Les projets les plus réussis sont souvent ceux pour lesquels nous y avons mis les efforts.

Pour une bonne planification d'un tel projet, il faut d'abord se fixer des objectifs réalistes et mesurables dans le temps. Il faut ensuite voir avec un conseiller avec qui nous sommes en confiance,

quels sont les meilleurs outils pour atteindre ces différents objectifs. Il faut aussi déterminer quels éléments de notre plan nous pouvons contrôler et nous concentrer sur ceux-ci. Par exemple, nous pouvons contrôler les sommes que nous sommes prêts à investir pour notre projet ainsi que le délai avant de l'atteindre. Par contre, il est inutile d'essayer de prédire le comportement à court terme de la bourse et l'évolution des taux d'intérêts et de l'inflation.

Il importe surtout de réviser et mesurer l'atteinte des objectifs de chaque étape de ce plan à intervalles réguliers afin de s'assurer que nous sommes toujours en ligne avec nos objectifs.

* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière,
vous pouvez nous joindre au **418 839-6333** ou visitez notre site Web au **www.cantinservicesfinanciers.com**